MME RAFAËLLE MAISON
Professeur de droit international
Université Paris Sud (France)

Agrégée des facultés de droit, Rafaëlle Maison est actuellement professeur à l'Université Paris Sud (France). Elle travaille plus particulièrement sur le droit international public, et ses dimensions pénales. Sa thèse de doctorat porte ainsi sur La responsabilité individuelle pour crime d'Etat en droit international public (Bruylant, Bruxelles, 2004) ; elle a été co-auteur d'une chronique de la jurisprudence des juridictions pénales internationales à l'Annuaire français de droit international de 1997 à 2011 (avec le professeur Hervé Ascensio).

S'intéressant à la performance des notions juridiques employées pour sanctionner les crimes de masse, elle a notamment publié « Le crime de génocide dans la jurisprudence internationale : débats et hypothèses » (Tomuschat, Lagrange, Oeter (eds), The Right to Life, Leiden/Boston, Martinus Nijhoff Publishers, 2010, pp. 95-122) et, avec Elisabeth Claverie, « L' 'entreprise criminelle commune' devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie », (Juger les crimes contre l'humanité vingt ans après le procès Barbie, Actes du colloque de Lyon, ENS éditions, 2009, pp. 183-205).

Elle a également interrogé la qualité des poursuites pénales internationales et la position des juges dans « Le juge combattant », Abdelwahab Biad et Paul Tavernier (dir.), Le droit international face aux défis du XXIe siècle, Bruxelles, Bruylant, 2012, pp. 115-132 et « Pour une justice des vainqueurs? Réflexions à propos de la restriction du mandat du procureur Carla del Ponte», Liberté, Justice, Tolérance, Mélanges en l'honneur du Doyen Gérard Cohen-Jonathan, Bruxelles, Bruylant, 2004, pp. 1163-1177.

Ses travaux échappent parfois au champ purement juridique et proposent une analyse des discours politiques ou diplomatiques, notamment en rapport avec le génocide rwandais (« Que disent les archives de l'Elysée ? » in France-Rwanda, et maintenant

?, Revue Esprit, mai 2010, pp. 135-159 ; « L'opération 'turquoise', une mise en United Nations Audiovisual Library of International Law

www.un.org/law/avl
oeuvre de la responsabilité de protéger ? », in La responsabilité de protéger, Colloque SFDI de Nanterre (2007), Paris, Pedone, 2008, pp. 209-232).

Récemment, dans un ouvrage relatif au procès de Naser Oric à La Haye, elle a décrit - à travers les témoignages livrés à l'audience - le combat des résistants bosniaques de Srebrenica (Coupable de résistance ? Naser Oric, défenseur de Srebrenica, devant la justice internationale, Armand Colin, Paris, 2010). Elle s'intéresse à ce jour à la notion de complot employée par le Tribunal pénal international pour sanctionner la participation au génocide des Tutsi au Rwanda.